

Alost, à Mons, leurs progrès électoraux leur valent un siège de plus que ce que la R. P., étant donnés les chiffres antérieurs, leur permettait d'obtenir."

Dieu soit loué! Voilà au moins un pays d'Europe où le bien l'emporte sur le mal, et où l'élément catholique lutte, triomphe et gouverne!

* * *

L'Italie, elle aussi, a eu ses élections parlementaires. Elles ont eu lieu le trois juin. Le gouvernement Pellune en est sorti tellement affaibli, qu'il a dû donner sa démission. Voici un résumé des résultats: 271 ministériels, 89 membres de l'opposition constitutionnelle, 68 de l'extrême gauche, 8 indépendants, 39 ballottages et 33 résultats incertains. A Rome, le concours aux urnes a été faible, 12,372 électeurs seulement sur 22,530 inscrits ont voté! Les cinq députés sortants ont été réélus dans la ville éternelle. A Milan, les socialistes ont triomphé et emporté d'assaut les six divisions. M. Colombo, le président de la Chambre, a été battu.

Comme d'habitude, les catholiques se sont abstenus, se conformant ainsi au fameux mot d'ordre du Saint-Siège: "ne electore ne eleti." Voici ce qu'on lisait à ce propos dans une dépêche de Rome:

"L'*Osservatore Romano* dit que, dans certains milieux italiens on veut pousser les catholiques aux urnes politiques, en donnant à entendre que le "non expedit" ne constitue pas une défense de voter.

"Pour déjouer ces sophismes, l'*Osservatore Romano* publie la lettre adressée, au mois de mai 1895, par le Pape au cardinal-vicaire; cette lettre fait allusion à un décret de feu le cardinal Monaco la Valetta, grand pénitencier et secrétaire de la sainte Inquisition, décret rendu en date du 30 juillet 1880 et défendant aux catholiques la participation aux élections politiques.

"L'*Osservatore Romano* ajoute que rien n'est changé, et que la lettre du Pape et le décret du grand pénitencier gardent toute leur valeur."

* * *

Au Canada, les élections de la Colombie anglaise se sont terminées par l'écrasement du fameux Joe Martin. Il n'a pu faire